



CONSEIL D'HONNEUR

Réunion statutaire du 14 octobre 2016 à St Etienne

Présents : MM. Jean-Pierre SIUTAT – Président, Jean COMPAGNON – Président Délégué
MM. Michel BIZOT, Jean-Claude BOIS, Pierre COLLOMB, Rémy GAUTRON, Bernard GAVA, Michel RAT, Jacques RAVIER et Philippe RESTOUT

Excusés : Mme Edith TAVERT
MM. Jean BAYLE-LESPITEAU, Jean FORNO, Bernard LEFEBVRE

Assiste : Léa DUMAS

Secrétaire de séance : Jean-Claude BOIS

1. Ouverture du Président

Jean-Pierre SIUTAT se dit globalement satisfait de la saison écoulée. Il met en évidence les deux titres européens obtenus chez les jeunes, aussi bien chez les filles que chez les garçons, ainsi que d'autres résultats positifs.

Même si l'équipe Sénior masculine n'a pas obtenu les résultats escomptés, et a terminé la saison sur une mauvaise note, il faut positiver et dès maintenant préparer cette nouvelle Olympiade.

Sur le plan de la réforme territoriale, Jean-Pierre SIUTAT fait part du choix de la fédération d'établir une concertation entre les Liges et Comités afin de mieux préparer les fusions.

Concernant l'évolution du basketball pour les prochaines années, Jean-Pierre SIUTAT explique que notre sport doit suivre l'évolution de la société, en particulier l'« ubérisation » du sport.

De nouvelles offres pour le basket apparaissent. Des structures privées se créent et deviendront concurrents des clubs et de nos structures fédérales. Les pratiquants veulent de moins en moins de contraintes et manifestent de plus en plus l'envie de consommer. Il faut le prendre en compte.

L'argent public habituellement distribué va glisser vers ces nouvelles pratiques. Il appartient à la fédération et à ses clubs de réagir (ex. 3x3, Basket Santé, l'accueil de

personnes en situation de handicap et ce dès 2018 sans pour autant abandonner les pratiques traditionnelles qui ont si bien réussi).

De son côté la Fédération va porter un effort tout particulier sur les compétitions de 3x3, nouvelle discipline olympique.

Jean-Pierre SIUTAT explique encore les difficultés de notre équipe nationale senior masculine à cause des nouvelles conditions de qualification (« fenêtres ») ; elle se voit privée des joueurs évoluant en NBA et en Euroleague. Le Président fait remarquer à cet égard, que nos jeunes talents qui restent dans les clubs français, à quelques exceptions près, ne jouent pas assez. Il faut stopper l'exil et donner un projet aux jeunes potentiels.

Après avoir présenté toutes ces difficultés du présent, le Président reste optimiste et combatif et conclue en rappelant le chemin parcouru grâce à l'excellent travail réalisé par les équipes dirigeantes de notre Fédération.

2. Rapport du Président délégué

Jean COMPAGNON accueille avec plaisir les deux nouveaux membres qui viennent d'intégrer le Conseil d'Honneur : Pierre COLLOMB et Philippe RESTOUT, qui ont pendant de nombreux mandats, occupé les fonctions de Vice-Président de la FFBB.

Il donne ensuite des nouvelles des quatre absents avec qui nous restons fréquemment en contact téléphonique. Ils ne peuvent assister à nos travaux pour des raisons de santé mais s'intéressent à nos projets et nos réalisations.

Il précise que plusieurs membres du Conseil d'Honneur participent à titre consultatif à des commissions ou groupes de réflexion de la Fédération : Philippe RESTOUT à la COMED, Pierre COLLOMB à la Réforme Territoriale, Rémy GAUTRON à la Commission des Incivilités et à la gestion de la Boutique, Jacky RAVIER à la Commission de Discipline et Jean-Claude BOIS à la Commission du Patrimoine.

Jean COMPAGNON signale qu'il anime le challenge de l'Esprit Sportif en compagnie de Rémy GAUTRON et Jacky RAVIER, avec la participation active de Jean-Michel ANDRE de la Commission Sportive.

Il rappelle qu'une association ne peut concourir que si elle a engagé une ou plusieurs équipes seniors et au moins une équipe jeune en championnat national. Il précise que Jean-Claude fait la liaison avec le Secrétariat Général de la Fédération et la Commission de Communication et remercie Léa DUMAS qui assure le suivi administratif de notre Conseil.

Il rappelle que les lauréats du Challenge de l'Esprit Sportif 2016-2017 sont :

- Trophée masculin : Hermine de Nantes – la remise sera effectuée par Rémy GAUTRON
- Trophée féminin : Anglet Côte Basque Basket – la remise sera effectuée par Michel RAT

La mise en œuvre sera réalisée en accord avec le Secrétariat Général par Jean-Claude BOIS.

Les représentants du Conseil d'Honneur aux prochains Comités Directeurs seront :

- 1^{er} et 2 décembre : Jean-Claude BOIS, Bernard GAVA et Michel RAT
- 30 et 31 mars : Jean COMPAGNON, Rémy GAUTRON et Jacky RAVIER

3. Rapport du Secrétaire Général

Jean-Claude BOIS redonne la composition du Conseil d'Honneur et du Bureau (voir l'annexe ci-jointe).

Il signale les modifications apportées à la Composition du Jury d'Honneur.

Il aborde ensuite la requête du Président, Jean-Pierre SIUTAT, qui a souhaité que, dans le cadre de la réforme des territoires, le Conseil d'Honneur fasse des propositions à la Fédération pour la structuration des Conseils d'Honneur Régionaux et Départementaux.

Suite à une première demande, seuls Jean COMPAGNON et Jacky RAVIER ont retourné un projet. L'étude devait concerner les points suivants :

- L'intérêt d'un Conseil d'Honneur
 - Pour les Ligues et Comités
 - Pour les membres
- Le recrutement des candidats
- L'avis circonstancié de la Ligue ou du Comité
- La composition de la structure
- Le rôle et le fonctionnement
- La représentation ou l'invitation au Comité Directeur
- L'indisponibilité des membres
- La radiation etc...

Le Secrétaire Général propose que tous les membres du Conseil d'Honneur se penchent sur ce sujet en lui retournant leurs réflexions pour le 1^{er} décembre 2017.

Cela permettrait d'en faire une synthèse qui serait proposée et finalisée pour la réunion de mi-saison.

4. Questions diverses

Jean-Claude BOIS informe que la réunion statutaire de mi-saison aura lieu en 2018 dans la période mars avril en fonction de la disponibilité du Président Fédéral.

Ceci, compte tenu du changement de période de l'Assemblée Générale passée de juin à octobre.



Le Président Délégué
Jean COMPAGNON